

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
D'ANTOINE-LABELLE

AVIS PUBLIC

Avis est, par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité régional de comté (MRC) d'Antoine-Labelle que les propriétés ci-après décrites seront vendues à l'enchère publique à la salle des Préfets de la MRC d'Antoine-Labelle, au 405, rue du Pont, Édifice Émile-Lauzon à Mont-Laurier, le **TREIZIÈME JOUR DE MAI, DEUX MILLE VINGT ET UN**, à 10 heures de l'avant-midi, pour payer les taxes municipales et scolaires avec les intérêts et les frais, plus les frais subséquemment encourus, à moins que lesdites taxes, les intérêts et les frais ne soient payés avant la vente. Cet avis est donné en vertu des articles 1026 et suivants du *Code municipal* (L.Q. chap. C-27.1).

Donné à Mont-Laurier ce 10e jour du mois de mars 2021.

La directrice générale et secrétaire-trésorière,



Me Mylène Mayer

Vente pour taxes 2021

Certificat de publication

Je, soussigné(e), résidant à Mont-Laurier certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant 1 copies, aux endroits désignés par le conseil entre 13 et 16 heures de l'après-midi, le 10^eème jour de mars 2021

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 10^eème jour de mars 2021

Signé :  Municipalité de : lac-des-Écorces